L'Echo parlementaire

« La démocratie ne consiste plus à s'engager à ce que tous soient égaux, mais à ce que chacun puisse être différent, tout en étant traité également. »

Le soleil brille sur Péjiville.

Les cravates sont nouées, les chaussures cirées, les tailleurs enfilés, les cernes (pas encore) creusées et les esprits affûtés. L'hémicycle est rempli. Toute la chaleur de l'univers semble concentrée dans la bienveillance qui y règne.

Ensemble, nous humons le même air empli d'excitation et de curiosité, entendons les mêmes voix d'abord hésitantes prendre graduellement de l'assurance, sentons la présence muette de ceux qui nous entourent et de ceux qui nous ont précédés, vibrons de concert à la perspective de cette aventure commune qui commence.

Le discret avènement d'un monde inconnu… Je n'avais encore jamais été unie à quelqu'un par un lien aussi transparent.

Il parait qu'au Parlement Jeunesse, on vient pour y rencontrer l'autre, et on finit par se découvrir soi-même. Une simulation ? Tout cela parait pourtant si réel !

Aujourd'hui, une nouvelle expérience, demain, le sujet sur lequel nous ne tarirons pas d'éloges. « Au fait, je t'avais déjà raconté la fois où, au PJ,… ». Au milieu des regards exaspérés, il y en aura pourtant un qui remarquera le pétillement dans nos yeux lorsque nous raconterons l'implication de quatre ministres déterminé·e·s à transformer la société, une dont la curiosité sera piquée à l'évocation de la découverte d'un nouveau passage pour Narnia, plusieurs qui voudront en savoir plus sur ces échanges si enrichissants. Ce sont ceux et celles à qui il faudra confirmer que le PJ, c'est super -Ibrahim approuve.

Que le spectacle commence !

Elena McGahan

Rubrique Justice p. 6

Rubrique Citoyenneté p. 8

Rubrique Famille p. 10

Rubrique Emploi p. 12

La tonitruante team presse

▶ Nos journalistes

Charlotte

Hello les zouzous ! Moi c'est Charlotte.
Cette année, je couvre le décret « Justice » en presse écrite. Car la prison, c'est ma passion. Tout comme le cinéma, les festivals, la grosse bouffe, les tatouages, le sexe et le tricot. Et le Québec. Et le ministre Tempels. Mais pas tout en même temps.
Dans la vraie vie, je suis logopède et je travaille avec des enfants sourds. Oui, je connais un peu la langue (pas langage svp) des signes.
Pour plus d'infos – et de fun – n'hésitez pas à venir me taper la discut' ! Salle de presse ou chambre 411.

Maxime

Un brin exubérant, parfois exaspérant, dans le fond attachant. Diplômé en lettres et en journalisme, je bosse dans le monde des médias – comme mi-journaliste mi-larbin, ce qui me permet d'exceller dans l'art de la photocopie. Dans l'Echo, je serai perfectionniste, exigeant et intransigeant avec moi-même et avec vous, chèr.e.s député.es. Car, comme disait une célèbre Drag Queen américaine : « un grand pouvoir s'accompagne de grandes responsabilités ». Le journaliste est souvent qualifié de « chien de garde de la démocratie » : autant vous dire que je ne serai pas un labrador, mais un vrai rotweiller...!

Pauline

"Je vis de plat du caméléon : je mange de l'air et je me bourre de promesses" - Hamlet. Ca veut dire quoi chez moi ? Vivre à 200 à l'heure, parfois en s'oubliant soi-même, et croire , à en être naïf, révolté ou fou, croire qu'on peut encore changer quelque chose, que ce soit par l'humour conquérant, la diatribe violente ou la plaidoirie passionnée. Je peux déclamer la 1ere scène du Misanthrope en entier ou binge-watcher The Big Bang Theory pendant 720h, je suis Unagi, je suis votre pire cauchemar et votre amie la plus fidèle. Tout dépend de vous, de votre sourire et de vos punchlines.
* état d'éveil permanent au danger

Laura

Le Parlement Jeunesse, pour être honnête, je n'en avais jamais entendu parler. C'est en Erasmus où je vivais mes jours les plus heureux, que je suis tombée par hasard sur une annonce qui avait surgi sur mon fil d'actualité. Dans une énergie devenue routinière à goûter tout ce qui s'offrait à moi, quelle ne fut pas ma surprise de recevoir un mail m'expliquant que j'avais été sélectionnée pour quelque chose dont je ne me souvenais même pas. Bref, tout ça pour dire que je suis un peu tête en l'air et à côté de la plaque. Mais s'il y a bien un truc qu'on ne peut pas me reprocher, c'est que j'aime tout le monde. Et je crois bien que je vous aime déjà (keurkeur <3).
Ah oui et j'oubliais ! Je m'appelle Laura et je couvrirai le décret sur le revenu universel. Bisous bisous.

Aymane

Ici et là tenant son carnet, prenant note de tout ce que vous dites. Plus légère que le vent et plus aiguisée qu'une lame, sa plume ne laissera personne de marbre. 19 printemps et une grande fascination pour l'Art et la musique. Venez lui parler, il aime tout le monde (enfin presque). S'il devait être un animal, il serait l'univers. S'il devait être ici, c'est sûrement qu'il est là-bas. Si 7, alors 9. Si oui, alors peut-être. Si Romantique, alors surréaliste. S'il vous plait, c'est qu'il vous aime.

▶ Notre team JT

• Nos journalistes

Thomas

Chers et chères Camarades Péjigonien·ne·s, bonjour ! Je me présente, Thomas Rougeron, 21 ans, franco-congolais d'origine bio et étudiant en ingénierie commerciale.
Durant ce séjour, j'incarnerais le rôle de journaliste télévisé aux côtés de ma collègue Héloïse.
Ma formation va me permettre de vous vendre du rêve en barre grâce à des artifices marketing aussi farfelus les uns que les autres.
Mon hobby préféré consiste à manger, c'est aussi mon meilleur passe-temps, ne soyez donc pas étonné d'apprendre que mon totem scout est carcajou (il s'agit d'un glouton).
En tant que journaliste je serais en permanence parmi vous à la recherche de l'information la plus croustillante, mais s'il s'avère que vous ayez une idée de format vidéo, sachez que nous serons toujours ouvert. Au plaisir de vous interviewer, votre dévoué journaliste.

Héloïse

Bonjour à tous! Moi c'est Héloïse, j'ai 20 ans et j'étudie le droit à Liège. Mon rôle de présentatrice JT va me permettre d'apprendre plein de nouvelles choses car c'est ma première fois dans l'audiovisuel mais surtout, cette position de journaliste m'offre l'opportunité de faire de belles rencontres tant du côté de l'hémicycle que du côté de l'équipe presse.
Préparez-vous à répondre à nos nombreuses questions et à passer dans le plus extraordinaire JT de Péjigonie !

• Nos vidéastes

Caroline

Bonjour, je m'appelle Caroline Lucic.Je suis ici pour vous filmer. Je suis étudiante en montage à l'Insas. Comme tout le monde sait, l'objectivité n'existe pas, même si nos médias veulent nous le faire croire! On ne peut pas tout voir, tout montrer, comme dans le mythe de l'utra-transparence, celui des open space, d'Instagram et des télé réalités. Nous sommes ici pour essayer de transmettre le plus fidèlement possible ce qui s'est passé durant la journée pour que nos téléspectateurs aient une petite idée de ce que nos députés font. J'ai hâte de vous rencontrer, de vous scruter et de vous filmer! Que les débats commencent!!!

Eve

"Ok Google, comment se présenter en moins de 500 mots"
1) Qui suis-je ? Eve, 23 ans, étudiante en droit, vidéaste team presse RPZ
2) Chronologie ? J'imagine que le lait se met après les céréales.
3) Mon expertise/ma spécialité ? Je suis spécialisé en présentation.
4) Un exemple de réalisation ? Je sais faire des proutes avec mes mains. (très technique)
5) Ma situation actuelle ?
6) Mon projet professionnel ?
7) Et moi dans tout ça ?
Dans cette présentation on apprend trois choses, qu'elle est bateau et que je pense que google m'a filé une présentation de CV et que voilà pourquoi je ne suis pas journaliste. Bienvenue en Péjigonie.

Antony

Je m'appelle Antony Yin, j'ai dix-neuf ans. Je me lance dans cette aventure en tant que vidéaste ! Actuellement en étude de cinéma, je pense que cette simulation me permettra d'acquérir pas mal de connaissances, aussi humaines que techniques. De plus, j'ai toujours aimé travailler dans le stress; après ce premier jour, il me semble que je suis bien tombé !

▶ Nos photographes

Yasmina

"la photographie est l'un des langages les plus universels"
Voici ma manière de penser, ma manière de prendre mes clichés. Armée de mon appareil photo, j'ai la tâche de vous traquer dans tous vos faits et gestes afin de vous créer des souvenirs d'une expérience incroyable.
Je m'appelle Yasmina, j'ai 19ans, j'étudie le droit à l'université Saint Louis depuis 2 ans. j'habite à Bruxelles, et je photographie des shooting, mariages, etc depuis bientôt 3 ans.

Ajla

La légende dit qu'elle photographie plus vite que son ombre mais la réalité est telle qu'elle fait semblant de vous prendre en photo pour se donner un style professionnel. Elle a 1m72 de sarcasme mais elle sera ravie de vous rencontrer alors préparez lui vos plus beaux sourires et vos tenues les plus classes. Pour terminer sur de belles paroles, suivez vos rêves mais n'oubliez pas de me suivre sur insta : memicajla.

▶ Notre caricaturiste

Siham

Bonjour, je suis Siham, j'ai 22 ans et je suis l'alter ego de Gaston Lagaffe mais en timide et étudiante en langues modernes. J'aime la politique, les illustrations en général (les bd en particulier) et les mandarines. J'espère que cette semaine en Pejigonnie sera une belle expérience pour tous les membres du PJ et de la dream team. (◠‿◠)

▶ Notre metteuse en page

Sophie

Hellooo ! Une des Sophie du PJ (mais appelez-moi Soso) ou "celle qui ne dormira pratiquement pas de la semaine" (certains me reconnaîtront mieux sous ce pseudonyme !). 21 ans mais tout de même 1m57, 36 en pointure et encore une petite bouille (quand je veux boire de l'alcool on me sort encore les "désolé, il faut 18 ans"). J'aime dormir, manger et les marathons... Netflix ! J'aime laisser libre court à mon imagination et faire parler ma créativité. Si vous n'arrivez pas à dormir la nuit, passez me voir, il y a beaucoup de chance que je sois toujours en salle presse (avec de la bouffe) !

▶ Nos rédactrices en chef

Constance

No comment... Derrière tous les journalistes se cachent des rédac-cheffes brillantes ! Tout est dit, Kiss (and PJ)

Elena

Je déteste : les doigts plissés après avoir été dans l'eau, avoir mangé le dernier morceau de chocolat sans savoir que c'était le dernier, les gens qui répondent « bonsoir » à un « bonjour » et ceux qui disent « on n'est pas dans un film ! »...dans les films.
J'aime : les jeux de mots de Jamy Gourmand, envoyer des paroles de chansons qui restent en tête à mes amis quand je m'ennuie, et les balades main dans la main au bord de la plage avec la personne que j'aime (enfin ça c'est la partie cool, la partie qui l'est carrément moins c'est quand les effets du LSD disparaissent et que je me retrouve une fois de plus à trainer le buste d'un mannequin sur le parking d'un Aldi).

L'ignorance des un·e·s est la pire des prisons pour les autres

Cette année, le ministre Van Molle propose un projet radical et ambitieux, pour ne pas dire périlleux. Notre ministre de la Justice propose une réflexion sur le système punitif péjigonien. Et il compte bien le réformer en profondeur.

« Art. 1: Aucune infraction ne peut être sanctionnée d'une peine de prison », voilà qui commence fort. Pour certain·e·s, cet article de loi sera, d'entrée de jeu, intolérable. Pour d'autres, une évidence. Et puis il y a tou·te·s celles/ceux qui, dans les méandres des débats et de l'introspection, chemineront dans leur réflexion pour arriver à questionner une institution que la société peine à interroger.

Un peu de mathématiques

Tout d'abord, il semble intéressant d'épingler le paradoxe financier des établissements pénitentiaires. D'un côté, un·e prisonnier·ère coûte en moyenne 146€ par jour aux contribuables – sans compter les frais liés à la construction et à « l'entretien » matériel des cellules. L'OIP (Observatoire International des Prisons) nous informe que ce coût tombe à 8,5€ pour un jour de surveillance électronique. De l'autre côté, la solution proposée est la construction de prisons ultra modernes dans le cadre de PPP (partenariat public-privé). Ces dernières se chiffrent en (centaines de) millions d'euros et pourront couter entre 200€ et 400€ par jour par prisonnier à l'Etat péjigonien. 50% de récidive en moyenne après une incarcération, 63% sans aménagement de peine. Si on regarde du côté des alternatives, on constate que la pratique d'une activité professionnelle (dans une ferme, chez des artisans, …) à la place ou en fin de peine de prison réduit drastiquement le taux de récidive (22% dans un projet pilote en Italie). Mieux, ces projets permettent une vraie réinsertion à la sortie. Au Canada, la médiation et la justice réparatrice réduisent de moitié le risque de récidive. Purger une peine dans une prison ouverte (loger en prison, mais travailler en ville) fait tomber les chiffres à 16% en Norvège.

Pédagogie, philosophie…

Pourtant, le coût humain ne peut se chiffrer en euros. Et là est bien le problème : l'emprisonnement déshumanise.

Le parti pris du système pénal péjigonien est, entre autres, l'apprentissage par la punition. En effet, l'un des objectifs de la privation de liberté est d'éviter qu'un comportement n'apparaisse dans la société ou ne réapparaisse chez un individu. *Mais la punition est-elle vraiment la meilleure*

réponse ? Ce n'est pas ce que les études behavioristes nous montrent depuis plusieurs décennies.

Nous sommes ainsi en droit de nous demander demander si passer 30 ans dans une cellule de 10m2 est réellement source d'apprentissage. Excepté, peut-être, celui d'une **criminalité renforcée** et de la **rancœur** vis-à-vis du système.

Viendra également la confrontation de croyances plus profondes : pensons-nous l'Humain fondamentalement bon, tendant à la sérénité et à la bienveillance ? Ou bien considérons-nous que c'est à force de dissuasion que les individus acceptent de vivre en société selon les codes qui la régissent ? Là encore, la députation aura à se positionner.

… Et ornithologie !

L'Histoire, les statistiques et les témoignages démontrent depuis toujours l'inefficacité de la prison. Alors pourquoi y sommes-nous tant attaché·e·s ? Les autruches l'ont bien compris, il est toujours plus facile de détourner le regard lorsqu'on ne veut pas faire face à un problème épineux. Pourtant, contrairement à la croyance populaire, ces grands oiseaux ne plongent pas la tête dans le sable pour éviter de faire face à leur réalité. Ils préfèrent prendre leurs pattes à leur long cou et détaler à 90km/h. Précisément la vitesse à laquelle nous devrions avancer pour réformer le système pénal. Cette métaphore est terminée.

Pour autant, le peuple péjigonien est-il prêt à abandonner une institution vieille de plusieurs centaines d'années ? A accepter l'échec de notre système pénal ? A l'heure où les citoyen·ne·s semblent perdre confiance en l'acteur politique, se réapproprier le pouvoir décisionnel, mais aussi se conforter dans un individualisme dominant (#décretcitoyen), il reste à savoir si nous sommes prêt·e·s à supporter collectivement le risque zéro de l'agression et de la récidive. A suivre, évidemment, tout au long de la semaine prochaine dans l'*Écho Parlementaire* – et dans la chambre de votre dévouée journaliste.

Ministre de la Justice Lucas Van Molle

Face au désengagement social, le dessein d'un nouveau Big Brother

Le projet citoyenneté prévoit des initiatives démocratiques raisonnables et positives, telles qu'une assemblée citoyenne, ou un service civique obligatoire. Le titre 2 lui, propose une monnaie, obtenue par l'engagement dans la vie citoyenne. Elle seule permettrait d'accéder aux services publics. Quels sont les risques et les limites d'un tel projet?

© Martín López, 2019

Un État où chacun s'implique positivement socialement est un doux idéal. Mais vaut-il la peine d'y sacrifier ce que l'on veut défendre, la liberté, la tolérance, la démocratie ? Sous couvert d'idéaux, ce décret prévoit de substituer aux services publics accessibles à tous, sans distinction, un service destiné uniquement à ceux qui s'en montreraient digne.

Le mythe du bon citoyen

L'investissement de quiconque dans une ASBL est louable certes, mais on ne peut le comparer à ceux qui ne sont pas dans les dispositions mentales, financières, sociales, d'avoir les mêmes engagements. Peut-on forcer l'image du citoyen dont nous rêvons, pour nous, pour les autres, à coller à la réalité du citoyen dont le seul mérite est d'être réel ?

Imaginez la personne qui dort dans la rue, qui est parent célibataire, qui cumule deux emplois, qui est en dépression, qui est en deuil... Peut-on punir ces personnes de ne pas valider cet idéal éthéré ? Ces personnes ont besoin d'être aidées, non de subir un test quotidien attestant leur droit à être aidé.

Le système proposé par ce décret est un enseignement, une justice, des aides sociales, un transport, des services de secours... accessibles uniquement lorsqu'on fait son service citoyen, travaille dans une association, donne à une ONG et débat à l'Assemblée. En somme ce que nous propose le ministre ici, c'est un décret méritocratique.

Qui est juge ?

La monnaie CIVIC est délivrée lorsque les actions sociales de l'individu sont en accord avec les idéaux péjiignoniens définis dans l'article 2. Mais qui, sinon le pouvoir, jugera de cet accord entre actions et idéaux ? Il semble impossible que ces simples mots, si beaux soient-ils, ne se heurtent pas aux conflits d'intérêts entre peuple et pouvoir, pour avoir fatalement pour issue une interprétation ambiguë. Par exemple, une

manifestation pour le retrait des troupes péjigoniennes dans tel conflit armé. Initiative pacifiste, ou opposition aux décisions de l'Etat ? L'aide à un réfugié mineur sans permis de séjour. Acte solidaire, défendant les minorités, ou délit encourageant la crise migratoire ?

Le moment problématique d'une monnaie basée sur la réalisation d'idéaux est celui où ces idéaux se confrontent aux réalités.

Dis moi combien tu as, je te dirai combien tu vaux

Même si l'idée qui sous tend le projet semble loin de le défendre, la notion de monnaie citoyenne finira, à terme, par évaluer les individus eux-mêmes. Dans une société plus que jamais marchande et compétitive, les entreprises ne tarderont pas à se spécialiser dans le recensement des citoyens en fonction de leurs CIVIC. Qui peut promettre qu'en cas de licenciement, au lieu d'impartialité, celui/celle qui aura moins de CIVIC ne sera pas licencié.e en premier ? Qui peut croire que celui/celle qui aura plus de CIVIC ne sera pas premier.e pour recevoir telle promotion ?

"La démocratie c'est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple"

Il suffirait de presque rien, comme dirait le chanteur, pour que de cette idée naisse une réalité vraiment positive, pour tous. Pour l'instant, elle distille dans un discours citoyen et social la substitution d'un système de droit pour tous, par un système de récompense, où les moins valeureux sont rejetés. Tel qu'il est proposé, ce projet encourage l'action sociale certes. Mais à quel prix ? Le jugement demeure et soustrait des personnes arbitrairement aux droits du citoyen.ne. Ne vaudrait-il pas mieux que ce décret cherche à contrer ce qui se dresse devant la démocratie plutôt qu'à diminuer son action ?

Ministre de la Citoyenneté François Tempels

Réenchantons le travail ! Révisons notre système social !

Un vent chaud a soufflé dans l'hémicycle Péjigonien ce samedi 15 février. Un vent venu quelque peu secouer les esprits des député·es sauvagement perturbé·es par le projet de décret de la Ministre de l'Emploi : instaurer un revenu universel de mille euros par mois pour tout·e citoyen·ne majeur·e résidant en Péjigonie. Un pari magnifiquement complexe aux airs illusoirement idéaux.

En Péjigonie, 1 travailleur sur 10 se dit ressentir un mal-être au travail

Source de mal-être, le travail est devenu une caractéristique sociale indissociable des individus. Ce dernier aurait transformé ceux-ci en véritables survivant·es dépendant·es d'un salaire ne soulageant, pour la plupart, que leurs besoins primaires. C'est ce que dénonce vivement Virginie Stranart, Ministre de l'Emploi, désirant pour une fois tourner le vent en direction de ces humain·es qu'on appelle « travailleurs·euses ». Avec son projet de réenchantement de l'activité professionnelle, elle compte transformer l'obligation sociale en ravissement global rétribué, en régénération d'épanouissement vital. Au cœur de son projet de décret, trois points sont à traiter : les impôts sur la robotisation en entreprise, la simplification des aides sociales et la mise en place d'un revenu universel financé grâce aux deux points précédents.

Une brise en contre-sens

Ce dernier thème, le revenu universel, c'est en quelque sorte l'œil du cyclone ravageur, le cœur d'une expédition loin d'être achevée. Et pour cause, la Ministre propose un revenu mensuel de mille euros par mois pour tout·e bénéficierait, citoyen·ne de plus de dix-huit ans, quel que soit son statut, son revenu ou son dû. Ce revenu impliquerait une suppression des aides sociales existantes, comprenant les allocations de chômage, le droit passerelle, les revenus d'intégration, la pension, ainsi qu'une restriction des allocations familiales. En bref, une somme dont tout·e citoyen·ne bénéficierait, avec ou sans désenchantement selon les cas. Cette aide financière, c'est sans aucun doute un accélérateur assuré pour les jeunes et un soutien pour les moins jeunes. Mais là où le tonnerre risque de gronder, c'est que seule une certaine classe moyenne y gagnerait, enfonçant davantage les plus défavorisés dans les abysses de la pauvreté, et démériteant les soi-disant favoris·rites d'un système capitaliste néo-libéral.

Le revenu universel dans le monde

Immanquablement, le contexte socio-économique de la Péjigonie sera un point à aborder. Si le modèle du revenu universel a pu fonctionner dans certaines régions du monde, il n'est sans doute pas applicable partout. Et pourtant certains pays s'y sont frotté les manches et ont même obtenu des retours encourageants. L'exemple le plus cité à ce jour est celui des Etats-Unis en Alaska: on note une notes hausse de l'épanouissement personnel découlant d'un horaire à temps partiel adapté, une augmentation des salaires, ainsi qu'un pouvoir d'achat propulsant la courbe de l'économie l'économie vers le haut. En somme, un changement qui a positivement changé la région, son économie et le bien-être de ses citoyen·nes (ayant d'ailleurs, pour une majorité d'entre eux, conservé leur activité professionnelle initiale). Ces effets sont réjouissants, mais ne seraient apparemment pas équivalents dans l'ensemble du pays.

Nul·le ne reprochera les bienfaits potentiels d'un tel système. Il fait rêver au premier regard et fait cogiter à son second. L'excitation du débat, enchérie par la complexité de ce dossier, impatiente journalistes et député·es. Pour l'heure, le vent n'en est qu'à sa puissance minimale, mais ne tardera pas à gonfler en débats animés au moment de son entrée dans l'hémicycle péjigonien.

Ministre de l'Emploi Virgine Stranart

Décret Parentalité : ça va chauffer autour de la GPA !

Garantir à tous.tes le droit d'être parent, voilà le projet ambitieux porté ce lundi par la ministre de la Famille, Hanna-Joséphine d'Alessio au Parlement Péjigonien. Si la PMA et l'adoption ne devraient pas causer trop d'émules, la GPA pourrait en revanche cristalliser toutes les tensions au sein de l'hémicycle.

Lorsqu'on interroge les Péjigonien.ne.s sur leurs aspirations futures, on trouve naturellement chez eux/elles l'envie d'être heureux.ses, d'avoir un travail, d'être en bonne santé… ou de fonder une famille. Si 13% des Péjigonien.ne.s de 25 à 35 ans n'aspirent pas à avoir des enfants, la grande majorité souhaite en effet un jour chérir leurs progénitures. Pourtant, tout le monde ne peut pas avoir *biologiquement* des enfants…

Trois moyens permettent aujourd'hui à ces personnes dans l'impossibilité biologique de procréer, de concevoir un enfant : l'adoption, la pprocréation médicalement assistée (PMA) et la gestation pour autrui (GPA). Les trois pratiques suscitent d'emblée chez certain.e.s des inquiétudes par rapport à la filiation et au bien-être de l'enfant : peut-il se construire et être heureux sans ses parents biologiques ou s'il ne jouit pas d'un modèle familial traditionnel » ?

PMA/Adoption : pas une grande révolution…

Toutefois, au regard de l'évolution de la société, la Ministre D'Alessio ne devrait pas rencontrer trop d'oppositions concernant les deux premières pratiques. Le décret ne propose en effet rien de bien révolutionnaire si ce n'est une simplification des procédures administratives pour l'adoption et une ouverture de la PMA sans restriction à tous les couples ou à toutes les femmes célibataires.

L'adoption et la PMA ne font en réalité intervenir que deux parties dans la relation parentale : le ou les parents et l'enfant, soit né et abandonné par ses parents biologiques pour x ou y raisons (mort, incapacité ou refus de prise en charge) soit né à l'aide des progrès médicaux. A noter tout de même que le décret reconnait la pluriparentalité, soit la reconnaissance de tous les parents qui ne sont donc plus forcément limités à deux.

La GPA, une forme de commercialisation du corps de la femme ?

En revanche, la GPA – ou maternité de substitution – fait intervenir une tierce

personne dans l'équation : une femme – appelée mère porteuse – accepte d'être inséminée et de porter l'enfant en échange de rémunération selon le décret de la Ministre. Cette rémunération est un changement de taille par rapport à la situation actuelle de la GPA en Péjigonie : si la pratique n'est pas interdite à proprement parler, elle ne peut toutefois pas être rémunérée. ouverture de la PMA sans restriction à tous les couples ou à toutes les femmes célibataires.

L'adoption et la PMA ne font en réalité intervenir que **deux parties dans la relation parentale** : le ou les parents et l'enfant, soit né et abandonné par ses parents biologiques pour x ou y raisons (mort, incapacité ou refus de prise en charge) soit né à l'aide des progrès médicaux. A noter tout de même que le décret reconnait la **pluriparentalité,** soit la reconnaissance de tous les parents qui ne sont donc plus forcément limités à deux.

La GPA, une forme de commercialisation du corps de la femme ?

En revanche, la GPA – ou maternité de substitution – fait intervenir une tierce personne dans l'équation : une femme – appelée **mère porteuse** – accepte d'être inséminée et de porter l'enfant en échange de rémunération selon le décret de la Ministre. Cette **rémunération** est un changement de taille par rapport à la situation actuelle de la GPA en Péjigonie : si la pratique n'est pas interdite à proprement parler, elle ne peut toutefois pas être rémunérée.

Cette mère porteuse rémunérée pourrait susciter des réactions vives chez nos député.es : ne s'agit-il pas d'une forme de **commercialisation** et de **chosification** du corps de la femme, d'autant plus que le fait de porter un enfant et d'accoucher n'est en aucun cas un acte anodin pour toute mère porteuse ? N'ouvre-t-on pas la porte à une atteinte à la dignité humaine et une nouvelle forme d'exploitation des êtres humains, au détriment des femmes les plus démunies ? La GPA pose en réalité de nombreuses questions en matière financière, médicale, génétique et surtout éthique, et divise profondément la société.

Cette division sociétale, la Ministre D'Alessio, en a clairement conscience : ¾ de son projet de décret porte ainsi sur la GPA ! Elle présente en détails le « métier » de mère porteuse, le contrat de travail ou le déroulement de la grossesse avec les cas délicats des comportements à risque, d'handicap ou de fausse couche. Ces points pourraient hérisser les poils de plus d'un.ed'un.e député.e : nul doute que les commissions porteront principalement sur la définition de cette profession…Car si la Ministre propose une GPA très encadrée avec des règles strictes, pas sûre qu'elle ne parvienne à convaincre celles/ceux qui sont farouchement hostiles au principe-même de la GPA. A moins peut-être de répondre à cette question : *une GPA éthique est-elle possible ?*

Le rôle sociétal de la loi

En réalité, ce débat sur la GPA pose plus largement la question du rôle d'un texte législatif dans notre société : un décret ou une loi a-t-elle une valeur **pragmatique ou idéale** ? Autrement dit, une loi ou un décret doit-il/elle d'abord s'adapter aux réalités de notre société, ou être prioritairement l'incarnation d'une vision vers laquelle la société doit tendre ?

Le décret tel qu'il est présenté par Madame la Ministre, prend la voie d'une société idéale avec ce postulat : chaque personne a le **droit fondamental d'être parent** (article 1 du décret) sans aucune contestation possible. Mais est-ce réellement un droit d'être parent ? Ce décret ne célèbre-t-il pas la toute-puissance du désir parental au

détriment de l'enfant ? Le décret tel qu'il est présenté par Madame la Ministre, prend la voie d'une société idéale avec ce postulat : chaque personne a le droit fondamental d'être parent (article 1 du décret) sans aucune contestation possible. Mais est-ce réellement un droit d'être parent ? Ce décret ne célèbre-t-il pas la toute-puissance du désir parental au détriment de l'enfant ?

Quant aux député.es hostiles à la GPA, ils/elles devraient mettre particulièrement l'accent sur le bien-être de l'enfant comme un idéal sociétal. Mais comment assurer le bien-être des enfants qui n'existent pas encore quand on ne peut pas garantir la protection de ceux/celles qui sont bien né.es et qui vivent déjà dans notre société ?

Car – ne nous leurrons pas -, si des habitant.es de la Péjigonie souhaitent avoir des enfants, ils/elles encadrée auront dans tous les cas en Péjigonie ou à l'étranger où la GPA est pratiquée et encadrée légalement. La véritable question est donc bien là : doit-on nier l'existence de ces enfants ? Ce débat est similaire à celui sur l'avortement à bien des égards : les femmes qui souhaitaient autrefois avorter, le faisaient de manière clandestine en Péjigonie ou ailleurs, souvent au péril de leur propre vie. Certains ont préféré nier l'existence de cette réalité au nom de l'éthique ou de valeurs prétendument religieuses. L'histoire leur a donné tort.

Ministre de la Famille Hanna-Joséphine d'Alessio

PJ Investigation : Le mystère de la salle Rosa Parks

Entre réunions privées, buffets dévalisés et cultes mystérieux, que se passe-t-il réellement au sein de cette salle interdite d'accès à la députation et même aux journalistes ?

La salle Rosa Parks, c'est cette étrange salle qui se situe au Sleep Well, juste à côté du bureau de la Team Presse (que vous ne devez d'ailleurs pas hésiter à visiter!). Plus qu'une simple salle de réunion, il s'agit du quartier général où le gratin se réunit à l'abri des regards curieux et des journalistes fouineur·euse·s.

Beaucoup d'histoires et de rumeurs circulent quant à ce qui se déroule véritablement derrière ses portes. Petite salle chill pour se détendre, repère de pratiques étranges ou lieu d'incantations d'une nouvelle tendance religieuse encore peu connue? Les journalistes ont mené l'enquête.

La passion des desserts

Le premier constat fut que les plateaux-desserts étaient très souvent dévalisés. Pourquoi ? Par qui ? Les membres sont unanimes, une petite souris se cache parmi elles/eux et ne résiste pas au parfum des gâteaux. Nous avons réussi à récupérer quelques témoignages sur ce phénomène qui ne laisse personne de marbre. Ceux-ci sont sans appel :
« On soupçonne Sherine d'être venue pour les desserts. Je l'ai déjà vue passer plus d'une heure à côté du buffet », nous confie le Vice-Président d'honneur Bastian.
Craintes fondées, ou jalousie parce qu'elle a pris le dernier brownie au chocolat ? Le mystère reste entier.

L'envers du décor

On connait depuis la nuit des temps le besoin naturel de se relaxer et de souffler après le travail, pour éviter le risque de perdre sa productivité. Il en est de même pour le staff et cela se résume en un mot : Bowling. Le bowling, ce sport d'équipe qui permet de rire et de resserrer les liens entre les individus. Mais qu'en est-il lorsque ce sont les membres de l'équipe qui s'y mettent ?

Le premier constat est simple : le bowling n'est pas fait pour tout le monde. La palme revient selon les membres de la salle Rosa Parks, à Monsieur le Président de Commission Ismaël. Selon leurs dires, il a prouvé qu'il était possible de faire un score extrêmement bas sans le faire exprès. Précisons tout de même qu'il nous a gratifié.e.s d'un quadruple zéro (à quelques zéros près).

Madame la Ministre de la Famille Hanna-Jo nous dira ceci lorsqu'elle fut interpellée sur les talents de bowling du Président de commission Ismaël : « Je vais me taire car je crois que je fais pire que lui et Bari a eu pile 100 points de plus que moi ».

D'autres, à défaut d'avoir un talent inné pour les quilles, nous montrent qu'avec un peu – beaucoup – d'entrainement, tout est

faisable. C'est le cas de Madame la Vice-Présidente Mathilde qui nous affirme prendre des cours particuliers avec une équipe vietnamienne.

Le secret de la salle secrète

Selon la rumeur, dans cette salle, la présidence se livre à des activités d'un culte mystérieux : le toc-éïsme. Cette croyance mystique consiste à «...psalmodier des fichiers Excel et bruler des documents word avec un texte non justifié » selon Madame la Présidente Chloé.

Ce culte secret n'est en réalité pas si secret, car une de ses prêtresses, la Vice-Présidente Mathilde, invite le plus grand nombre à se convertir :

«...psalmodier des fichiers Excel et brûler des documents Word avec un texte non justifié » selon Madame la Présidente Chloé.

Ce culte secret ne l'est en réalité pas tant que ça, car l'une de ses prêtresses, la Vice-Présidente Mathilde, invite le plus grand nombre à se convertir :

« Que celui/celle qui veut rejoindre le toc-éïsme nous contacte à l'adresse suivante : jaimelestoc@parlementjeunesse.be »

Et cela fonctionne ! Sherine et Beny sont les premier.e.s adeptes converti.e.s au mouvement : mise en ordre des dossiers sur clé usb, le « oui » en bleu, le « non »en rouge, et d'autres pratiques insolites le prouvent.

Kiss & PJ

M. le Ministre,Si vous semblez intimidé à l'idée de toucher, sachez que je ne vois aucun inconvénient à subir vos fouilles au corps. J'aimerais vous faire monter le rouge aux joues, mais un rouge passion et non de gêne. Si vous êtes aussi JUSTE que vous le prétendez, ne me laissez pas en attente de jugement trop longtemps. Vous avez emprisonné mon cœur et pour vous, je suis prêt à passer aux aveux. Quitte à risquer la peine capitale

Entendu dans les couloirs : la secrétaire de la commission citoyenneté aurait un crush sur Thomas, notre délicieux présentateur de JT?

Comme le 3ème vice-président d'honneur, j'ai mes défauts. J'ai pas toujours les mots qu'il faut ... Mais s'il lit entre les lignes, il trouvera dans mes articles tout ce que je n'ai pas su lui dire - pendant le repas.

Pour mon retour, voici les amours du départ: Ma journaliste si douce qu'elle sera ma troisième encore, Mon ministre aux petites jambes, mais à l'amour si grand qu'il se rend au Quebec, Au premier premier année rencontré, enseigne-moi le French comme tu le fais au quotidien, Mon Vise-président d'honneur, tout l'honneur était pour moi de te servir, Ma poteau que je reconnaitrais parmi une foret de poteaux, On se revoit à la fin

Trianguler les expériences, c'est ma passion. Les hommes à lunettes aussi. L'accent québécois, n'en parlons pas ... Alors, aux deux hommes de ma vie, je dédie ce Kiss&PJ.

PJ WB

Ont participé à ce numéro : Mise en page, dessins & photos : Siham Ghailan, Agnes Pacan, Ajla Memic, Sophie Merckx & Yasmina Sa
Journalistes : Charlotte Doucet, Laura Dubois, Aymane Guenaou, Maxime Maillet & Pauline Todesco
Rédactrices-en-chef : Constance Lecomte & Elena MaGahan

@PJ_WB
Parlement Jeunessse Wallonie Bruxelles
www.parlementjeunesse.be